CURRIE, John-Allister-Suite.

BUDGET-Suite.

Discussion des crédits-Suite.

la marine, 8926 et suiv.; service à vapeur avec Cuba, 6010; supplément aux surveil-lants de l'accise, 1412; surveillance des pêcheries, 8936.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS.

Classement des fonctionnaires de la Chambre, 7449, 7915; conditions faites aux employés de ch. de fer, 9016; droits d'entrée sur les fruits, 7010; fusil Ross, 4787; pré-caution contre la rage, 4793; règlement de la Chambre des communes,

PROJETS DE LOI.

D'initiative gouvernementale:

Chemins de fer de l'Etat: disc. des art., 9208. Chûtes d'eau en Colombie-Anglaise: des art., 8881, 9147.

Coalitions commerciales: disc. des art., 7284, 8305 et suiv.

Contrat d'assurance: disc. des art., 8350 et suiv., 8897.

Eaux navigables: disc. des art., 6559 et suiv. Encouragement à l'industrie du zinc: disc.

des art., 6268.

Gratifications aux volontaires: observ. sur le dépôt; 5275; disc. des art., 8499. Loi des pêcheries: disc. des art., 8476. Immigration: disc. des art., 6173.

Inspection du gaz: disc. des art., 5993. Insectes nuisibles: disc. des art., 5951. Loi des chs de fer (n° 145): disc. des art.,

Loi des postes: disc. des art., 7705. Numéraire: disc. des art., 5998. Primes à la fabrication du fer: disc. des art., 9203.

Service de la marine: disc. gén., 5321; disc. des art., 7805 et suiv.

Subventions aux chs de fer: disc. des art.,

Viandes et conserves alimentaires: disc. des art., 6634 et suiv.

D'initiative parlementaire:

Cie de transmission du St-Laurent: disc. des art., 7103.

Loi des grains relative au Manitoba: dépôt, 1785.

Loi de l'inspection et de la vente: dépôt, 542. Ligne d'embranchement de Guelph: disc. des

art., 9071. Ligne Hamilton-Waterloo-Guelph: disc. des

art., 7121. Ligne Toronto and Eastern: disc. des art., 7137 et suiv.

Chemins de fer: dépôt, 5931.

Pari aux courses: disc. des art., 7650. Pureté des aliments: dépôt, 2945.

PROJETS DE RÉSOLUTION.

D'initiative gouvernementale:

Coalitions commerciales: disc., 7251. Encouragement des bassins de radoub: disc., 9124.

Loi des pêcheries: disc., 6244. Magistrature de Québec et de Manitoba:

disc., 7360.
Primes au pétrole: disc., 7365. Tarif douanier: discussion, 6317.

CURRIE, John-Allister-Suite.

QUESTIONS.

Armement de l'artillerie de campagne, 1449; ateliers du Transcontinental à St-Boniface, 9272; chantiers maritimes sur les Grands lacs, 892; construction des navires de 125tat, 1059; code de circulation des trains, 9271; hydrophobie, 3087; taxe de tonnage sur les bâtiments de commerce des Grands lacs, 1617; vaisseaux de guerre sur les Grands lacs, 1444; voyage de lord Kitchener, 7914.

RAPPORTS.

Journée de travail (disc.), 3067. Règlement de la Ch. des communes: disc., 8790.

CURRIE, Morley, Prince-Edouard.

PROJETS DE RÉSOLUTION.

D'initiative gouvernementale:

Coalitions commerciales: disc., 7269. Enseignement technique: disc., 1139.

QUESTIONS.

Champs de tir de Barriefield, 4161; réserve de Fort-Henry, 4161.

DANIEL, John-Waterhouse, Saint-Jean-ville.

BUDGET GÉNÉRAL.

Discussion des crédits:

Bâtiment de la quarantaine à Saint-Jean, réfections et réparations, 626; Cap-Tourmentin, 2855; dépenses casuelles du Revenu intérieur, 243; entretien des vapeurs et bateaux brise-glace, 8941; expositions d'intérêt fédéral, 7779; fleuve Saint-Lau-rent, section Kingston-Brockville, 4057; matériel de dragage, 5000; phares et balises en Colombie-Anglaise, 8952; port de Saint-Jean, 6447; Saint-Jean (N.-B.), 3646; salle d'exercice à Saint-Jean (N.-B.), 625.

DOCUMENTS.

Old-Proprietor (récif d'), naufrage de l' "Hestia", (disc.), 304, 342.

INCIDENTS ET INTERPELLATIONS.

Accident au vapeur Lansdown, 8960; Intercolonial (l') et la loi Scott, 1276.

PROJETS DE LOI.

D'initiative gouvernementale:

Acquisition de lignes de raccordement avec

l'Intercolonial: disc. gén., 1192. Port de St-Jean: disc. des art., 8531 et suiv. Service de la marine: disc. gén., 4618; disc. des art., 7834.

Transports par eau: disc. des art., 8427.

D'initiative parlementaire:

Institut Notre-Dame des Missions: disc. des art., 3317 et suiv. Marchands de détail: disc. des art., 8853.